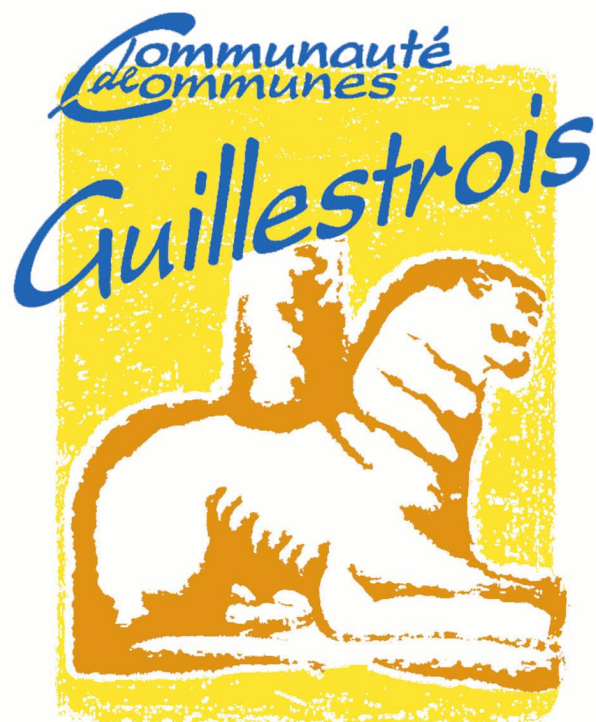


**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS**



***RAPPORT ANNUEL 2009 SUR LE SERVICE PUBLIC  
D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS***

## SOMMAIRE

<b>I- LES INDICATEURS TECHNIQUES.....</b>	<b>3</b>
1-1 Collecte des ordures ménagères résiduelles et des déchets assimilés.....	3
a- Organisation du service: population, fréquence de collecte.....	3
b- Mode de gestion du service.....	5
1-2- Collecte sélective.....	6
a- Organisation du service.....	6
b- Mode de gestion du service.....	6
c- Tonnages collectés et valorisés de 2001 à 2009.....	7
d- Communication.....	8
e- Conclusion.....	9
1-3 Traitement des déchets: ordures ménagères et matériaux de collecte sélective.....	9
a- Organisation du service.....	9
b- Tonnages collectés et lieu de traitement des déchets ménagers.....	9
c- Destination des matériaux de collecte sélective.....	11
1-4 Les déchèteries.....	11
a- Carte d'identité de la déchèterie de Guillestre.....	12
b- Carte d'identité de la déchèterie de Vars Sainte Marie.....	12
c- Carte d'identité de la déchèterie de Risoul station.....	12
d- Organisation du service.....	12
e- Tonnages collectés.....	13
f- Destination des déchets collectés.....	14
1-5 Répartition du travail du personnel par activité:.....	16
1-6 Utilisation des véhicules:.....	16
1-7 Conclusion:.....	16
<b>II- INDICATEURS FINANCIERS.....</b>	<b>17</b>
2-1- Coût de la gestion du service déchets.....	17
2-2- Coût de la gestion de la collecte des ordures ménagères résiduelles.....	18
2-3- Coût du traitement des ordures ménagères.....	18
2-4- Coût de la collecte sélective des emballages ménagers et des cartons.....	19
2-5- Coût de gestion des déchèteries.....	20
2-6- Coût des moyens humains et gestion liés à la gestion des équipes et des redevances déchets.....	21
2-7- Coût d'investissement.....	21
a- Programme conteneurs semi enterrés.....	22
b- Acquisition d'une benne ordures ménagères.....	22
2-8 Récapitulatif.....	22
<b>III- MODALITÉS DE FINANCEMENT: REDEVANCE GÉNÉRALE.....</b>	<b>22</b>
<b>IV- AXES DE TRAVAIL POUR 2010.....</b>	<b>26</b>
4-1- sécurisation des points relais déchèteries.....	26
4-2- les locaux techniques.....	26
4-4 Projets dans le cadre du SMITOMGA.....	26

## RAPPORT 2009 SUR LE SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS (en application du décret N°2000-404 du 11 mai 2000)

La communauté de communes du Guillestrois (Hautes Alpes), créée par arrêté préfectoral du 31 12 2000, a comme compétence optionnelle: la protection et mise en valeur de l'environnement avec notamment «la collecte et le traitement des déchets».

Le règlement déchets a été approuvé lors du conseil communautaire du 8 octobre 2002 et visé en Sous Préfecture le 16 octobre 2002.

Il a régulièrement fait l'objet d'avenants validés en conseil communautaire.

# I- LES INDICATEURS TECHNIQUES

## 1-1 Collecte des ordures ménagères résiduelles et des déchets assimilés

Sont collectés les déchets ménagers ainsi que les déchets des entreprises assimilés aux déchets des ménages. Il n'est pas possible de différencier les origines des déchets et donc de présenter les différents tonnages par origine: ménages et tout établissement à caractère commercial, artisanal, administratif....

Le [territoire desservi](#) est celui de la communauté de communes du Guillestrois, à savoir les communes de:

- Eyglies
- Guillestre
- Mont-Dauphin
- Réotier
- Risoul
- Saint Clément sur Durance
- Saint Crépin
- Vars

### *a- Organisation du service: population, fréquence de collecte...*

La collecte des ordures ménagères est réalisée en:

- bacs de regroupement de 660 litres.
- conteneurs semi enterrés: 105 de volume 5 m3.

En 2008/2009 beaucoup de conteneurs semi enterrés ont été installés .

### **Bacs 660**

commune	Déchets	Emballages	Verres	Papier
Vars	113	42	20	0
Risoul	58	30	6	0
Guillestre	166	94	9	0
Grande tournée	174	87	25	
Stock donc campings	75	53	18	11
total	511	253	60	14

### Conteneurs semi enterrés

commune	Déchets	Emballages	Verres	Papier	Bi Verre / papier
Vars	49	29	25	3	3
Risoul	57	21	23	4	2
Guillestre	15	10	7	7	2
Grande tournée	35	16	10	8	7
total	156	76	65	22	14

La [population desservie](#) par la collecte des ordures ménagères représente environ 5 500 habitants permanents, et environ 50 000 lits touristiques.

#### Fréquence de la collecte:

Le ramassage des ordures ménagères se fait de une à sept fois par semaine dans les 8 communes de la communauté de communes du Guillestrois. La fréquence de collecte est adaptée à l'activité touristique en saison hivernale et estivale.

De part l'implantation d'un grand nombre de conteneurs semi enterrés (en 2008/2009), les volumes de stockage ont été fortement augmentés et les tournées ont été réaménagées, en concertation avec les communes.

Les nouvelles tournées ont été mise en place en juillet 2009. Elles pourront faire l'objet de modifications d'adaptation.

	<b>Vacances estivales</b>	<b>intersaison</b>	<b>Vacances hivernales</b>
<b>Déchets</b>			
Guillestre	3x / semaine	3x / semaine	3x / semaine
Grande tournée: réotier / st crépin / eygliers / st clement/ montdauphin	2x/ semaine	2x/ semaine	2x/ semaine
Vars	2 à 3 x / semaine	1 à 2x par semaine	De 4 à 7 x / semaine
Risoul station	2 à 3 x / semaine	1 x par semaine	
Risoul village	2x/ semaine	2x/ semaine	3x/ semaine
<b>Emballages</b>			
Guillestre	1x/ semaine	2x/ 3 semaines	2x/ 3 semaines
Grande tournée: réotier / st crépin / eygliers / st clement/ montdauphin	1x/ 2 semaines	1x/ 2 semaines	1x/ 2 semaines
Vars	1/ 2 semaines	1x/ 3 semaines	1x/ semaine
Risoul station	1x/ semaine	1x/ 4 semaines	1x/ semaine
Risoul village	1/ 2 semaine	1x/ 4 semaines	1x/ 2 semaines
<b>Verre</b>			
Guillestre	1x/ 6 semaines	1x/ 6 semaines	1x/ 6 semaines
Grande tournée: réotier / st crépin / eygliers / st clement/ montdauphin	1x/ 4semaines	1x/ 4semaines	1x/ 4semaines
Vars	1x/ 4semaines	1x/ 4semaines	1x/ 4semaines
Risoul	1x/ 6semaines	1x/ 6semaines	1x/ 6semaines
Risoul village	1x/ 4semaines	1x/ 4semaines	1x/ 4semaines
<b>Journaux</b>			
Guillestre			
Grande tournée: réotier / st crépin / eygliers / st clement/ montdauphin			
Vars			
Risoul			
Risoul village			

#### *b- Mode de gestion du service*

Le service de collecte et de traitement des ordures ménagères est de la compétence de la communauté de communes du Guillestrois depuis le 01 01 2001.

La collecte des déchets est assurée **en régie** par une équipe de 10 personnes (9 permanents, 1 saisonnier (1 hiver) et 1 chef d'exploitation).

Le matériel à disposition est le suivant:

- Un camion 19 tonnes Renault 210 avec une benne Grange modèle Jumbo 220.17, immatriculé 5962 KC 05 et mis en circulation le 14/04/1993.

- un camion 19 tonnes Renault 280 avec une benne MANJOT immatriculé AE-099-SB et mis en circulation le 27/10/2009.
- Un camion Mercedes avec une benne Manjot de 16.5 m<sup>3</sup>, une grue hydraulique de 10 t/ m, immatriculé 4630 KZ 05 acquis en 2006
- Un camion 26 tonnes Renault 320 avec une benne MANJOT de 17.8 m<sup>3</sup>, une grue hydraulique de 10 t/ m, immatriculé 2013 KT 05 acquis en mars 2004

Réformé en novembre 2009 :

- Un camion 19 tonnes Renault avec une benne Grange modèle Jumbo 220.17, immatriculé 5119 KC 05 et mis en circulation le 15/03/1993

Le service est également équipé d'un un camion 3,5 t NISSAN avec une benne déposable.

En 2009, la totalité des conteneurs OM ont été nettoyés (bacs et conteneurs semi enterrés). De nombreux conteneurs semi enterrés ont été lasurés.

Les garages sont situés sur la commune de Guillestre, au lieu dit, les Iscles.

## **1-2- Collecte sélective**

### *a- Organisation du service*

La collecte sélective du verre existe depuis plusieurs années.

La collecte séparative des emballages et journaux-magazines a été mise en place en juillet 2000. Elle se fait selon les modalités suivantes:

- Verre en apport volontaire
- Journaux magazines en apport volontaire,
- Emballages: bouteilles plastiques, acier, aluminium, briques alimentaires, cartonnettes en bacs de regroupement (ou conteneurs semi enterrés) placés à côté des bacs OM.

**Un gros effort a été fait au niveau de la mise en place de conteneurs de collecte sélective en station de sport d'hiver.**

Les emballages sont collectés:

- en bacs de regroupement . cf tableau récap au 1,1 a
- en conteneurs semi enterrés. cf tableau récap au 1,1 a

### *b- Mode de gestion du service*

Le vidage des colonnes ou conteneurs semi enterrés de verre et journaux magazine était assuré par la société Sud Est assainissement - TEP'S, basée à Manosque (04), suite à la passation d'un marché qui finit en août 2005. Depuis, cette opération a été reprise en régie par la communauté de communes du Guillestrois.

Les matériaux sont envoyés dans le centre de tri de Véolia propreté situé à Ventavon.

Le verre est directement envoyé à l'usine de recyclage. Depuis janvier 2006, le transport est assuré par la société ZAINA, à partir de la déchèterie. La semi remorque est de 26 T de charge utile.

Les emballages sont collectés en régie par la communauté de communes du Guillestrois. Les tournées sont faites en complément des tournées des OM. Les emballages sont déchargés dans un

compacteur situé à la déchetterie, avant d'être envoyés en centre de tri. Le compactage est rendu nécessaire par la distance Guillestre - centre de tri à Ventavon.

*c- Tonnages collectés et valorisés de 2001 à 2009*

MATERIAUX		TYPE DE COLLECTE	TONNAGES VALORISES						REFUS DE TRI, en tonnes						KG/HAB/AN VALORISE						
			2001	2002	2003	2004	2005	2006	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2001	2002	2003	2004	2005	2006	
Verre		Apport volontaire	229,43	237,12	249,31	312,38	274,94	323,81							24,35	41,71	43,2	48,08	57	50,20	57,75
Journaux magazines		Apport volontaire	60,73	80,66	86,67	109,91	110,88	122,64							0	11,04	14,66	16,72	19,98	20,23	23,65
Emballages	PET clair *	Point regroupement	4,15	5,96	8,09	8,7	8,79	9,9	17,13	25,9	29,6	33,58	34,49	0,7	1,08	1,56	1,58	1,60	1,91		
	PET coloré*		1,11	2,51	3,6	3,75	5,6	5,14						0,2	0,46	0,69	0,68	1,22	0,99		
	PEHD*		0,91	3,38	3,63	5,64	6,67	6,99						0,17	0,61	0,70	1,03	1,22	1,35		
	ELA *		2,87	2,42	2,106	5,09	4,18	4,66						0,52	0,44	0,41	0,93	0,76	0,89		
	EMR*		14,69	12,09	14,51	23,25	22,4	23,77						2,67	2,2	2,80	4,23	4,09	4,58		
	ALU*		0,12	0,24	0,36	0,6	0,54	0,5						0,02	0,04	0,07	0,11	0,10	0,10		
	acier		4,34	3,96	7,72	11	10,8	10,4						0,79	0,72	1,49	2	1,97	2		
<b>Total matériaux en tonnes</b>			<b>318,35</b>	<b>348,34</b>	<b>376</b>	<b>480,32</b>	<b>444,8</b>	<b>507,81</b>	<b>11,55</b>	<b>17,13</b>	<b>25,9</b>	<b>29,6</b>	<b>33,58</b>	<b>58,84</b>	<b>57,82</b>	<b>63,41</b>	<b>72,52</b>	<b>87,33</b>	<b>81,39</b>	<b>93,22</b>	

MATERIAUX		TYPE DE COLLECTE	TONNAGES VALORISES						REFUS DE TRI, en tonnes						KG/HAB/AN VALORISE						
			2007	2008	2009				2007	2008	2009				2007	2008	2009				
Verre		Apport volontaire	6,5	392,62	393										0	66,63	75,8	75,8			
Journaux magazines		Apport volontaire	116,92	136,13	125										0	22,55	26,27	24,11			
Emballages	PET clair *	Point regroupement	9,3	9,36	10,40				36,9					1,79	1,8	2					
	PET coloré*		5,79	4,35	5,10									1,12	0,83	0,98					
	PEHD*		7,5	10,4	9,10									1,45	2	1,76					
	ELA *		4,9	5,85	8				32,11		44,41			0,95	1,12	1,54					
	EMR*		15,6	36,36	42,15									3	7,01	8,13					
	ALU*		0,55	0,8	1,10									0,11	0,15	0,21					
	acier				17,30																
<b>Total matériaux en tonnes</b>			<b>517,45</b>	<b>647,56</b>	<b>611,15</b>				<b>32,11</b>	<b>36,9</b>					<b>99,80</b>	<b>115,4</b>	<b>114,5</b>				

- PET et PEHD: types de plastiques ELA: emballages liquide alimentaire EMR: type cartonnettes ALU: aluminium.

La collecte sélective a progressé de 30 tonnes **entre 2001 et 2002, soit 9.5 %**.

La collecte sélective a progressé de 27.6 tonnes **entre 2002 et 2003, soit 7.5 %**.

La collecte sélective a progressé de 104.32 tonnes **entre 2003 et 2004, soit 27.78%**.

La collecte sélective a diminuée de 35,52 tonnes **entre 2004 et 2005, soit 8%**. Cette diminution est due à la baisse de la collecte du verre (problème de ramassage avec le prestataire de service et baisse de fréquentation). Hors verre, la collecte sélective a augmenté de 2,92 tonnes, ce qui de part la baisse de 6% de tonnage des OM, est une hausse correcte de l'implication dans le tri sélectif. La même tendance s'observe pour la communauté de communes du Pays des Ecrins, communauté de communes voisine et comparable à la notre.

La collecte sélective a progressé de 76 tonnes **en 2006 par rapport à 2005**. La collecte des journaux magazines continue à progresser. La collecte du verre est redevenue correcte.

La collecte sélective a progressé de **10 tonnes en 2007 par rapport à 2006**.

La collecte sélective a progressé de **130.11 tonnes en 2008 par rapport à 2007**, principalement sur le verre, journaux et cartonnettes.

**La collecte sélective se stabilise en 2009, malgré la mise en place de plus de conteneurs de collecte sélective. Il faudra étudier les raisons de ce phénomène.**

C'est un résultat correct qu'il faut regarder plus précisément:

- Collecte du verre: il est encore nécessaire d'améliorer ce geste de tri. Il reste du verre dans les OM et les emballages. Il faut cerner les zones sur lesquelles il faut augmenter nos efforts de communication ou d'équipement (mise en place de point de regroupement supplémentaire)
- Collecte de journaux magazine: l'amélioration s'est fortement poursuivie en 2005.

Le taux de refus sur la chaîne de tri est important, il est indispensable de le faire baisser. Ils sont dus:

- à la présence de beaucoup de verre dans les emballages.
- au système de compactage des emballages qui entraîne aussi des problèmes d'incrustation des matériaux les uns dans les autres.
- Aux problèmes de gel des restes alimentaires liquides dans les caissons de compaction, en hiver.
- A des pollutions ponctuelles mais importantes dans certains équipements à vocation uniquement touristiques.
- Aux journaux magazines qui sont comptés par le prestataire trieur comme des refus, alors que c'est du recyclage.

Le taux de compactage a été réduit pour diminuer les refus dus à ce problème.

Il faut mener un partenariat avec le centre de tri pour améliorer la qualité de nos collectes.

Des campagnes d'analyse ont été menées en 2006 pour identifier les refus principaux.

Résultats en poids:

- ✓ 30% de journaux magazines
- ✓ 25 % de verre
- ✓ 45 % de déchets divers (refus réels)

Des campagnes d'analyse ont été menées en 2007 pour identifier les refus principaux.

Résultats en poids:

- ✓ 26% de journaux magazines
- ✓ 74 % de déchets divers dont du verre (refus réels sauf le verre)
- ✓

#### *d- Communication*

Des interventions dans les écoles primaires et le collège ont eu lieu afin de sensibiliser les enfants et les jeunes au geste de tri et plus globalement à la protection de leur environnement.

Des articles sur les déchets ont été insérés dans la lettre de la communauté de communes du Guillestrois.

Des affiches sur le tri ont été éditées.

Des informations ont été données au public lors de l'accueil pour les redevances.

La communauté de communes du Guillestrois a participé à la semaine du tri.

### *e- Conclusion*

D'un point de vue global, les résultats de la collecte sélective sur la Communauté de Communes sont satisfaisants pour une neuvième année d'exploitation.

Nos caractéristiques de communauté en milieu rural et touristique ont été prises en compte dans la mise en œuvre du tri sélectif.

## **1-3 Traitement des déchets: ordures ménagères et matériaux de collecte sélective**

### *a- Organisation du service*

Les ordures ménagères résiduelles sont traitées au CET de classe 2 à Guillestre, lieu dit les Iscles (arrêté préfectoral en date du 13 octobre 1999). Ce CET est géré par le SMITOMGA (syndicat mixte de traitement des ordures ménagères des cantons de Guillestre et de l'Argentière).

### *b- Tonnages collectés et lieu de traitement des déchets ménagers*

La communauté de communes du Guillestrois a produit 3017 tonnes en 2008, 3014 en 2007, 2 980 tonnes d'OM en 2006, 3 200 tonnes d'OM en 2005, 3386 tonnes en 2004, 3320 tonnes en 2003, 3260 tonnes en 2002, 3436.92 Tonnes en 2001, et 3451 Tonnes en 2000.

2001

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total annuel
Canton de Guillestre	408.08	450.56	432.16	308.00	155.82	177.40	368.28	437.40	169.38	152.00	155.06	266.06	3 480.20
Canton de l'Argentière	226.51 8	257.12	237.54	214.96	178.36	187.12	328.52	385.56	172.52	157.14	167.7	210.18	2723.238
Total global tonnage	634.60	707.68	669.70	522.96	334.18	364.52	696.80	822.96	341.90	309.14	322.76	476.24	6 203.44

2002

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total annuel
Canton de Guillestre	352.24	437.20	378.12	273.32	158.08	160.90	336.36	451.62	163.14	154.80	151.88	243.20	3 260.86
Canton de l'Argentière	196.24	233.35	198.22	181.5	142.98	152.12	307.84	361.94	159.04	166.6	148.8	187.62	2436.25
Total global tonnage	548.48	670.55	576.34	454.82	301.06	313.02	644.20	813.56	322.18	321.40	300.68	430.82	5 697.11

2003

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total annuel
com com guillestrois	338.94	403.70	428.32	275.34	168.08	169.90	343.77	447.95	182.88	141.48	149.42	270.18	3 319.96
com com pays des écrins	197.24	220.45	236.47	176.84	159.96	167.3	306.19	350.03	173.14	158.98	131.06	182.24	2459.9

Total global													
tonnage	536.18	624.15	664.79	452.18	328.04	337.20	649.96	797.98	356.02	300.46	280.48	452.42	5 779.86

## 2004

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total annuel
com com guillestrois	354.90	450.19	428.52	292.54	148.04	175.62	342.50	421.24	160.10	167.50	159.82	285.32	3 386.29
com com pays des ecrins	196.58	234.18	233.16	187.13	143.86	176.88	310.74	355.38	164.82	159.32	162.34	178.68	2 503.07
Total global													
tonnage	551.48	684.37	661.68	479.67	291.90	352.50	653.24	776.62	324.92	326.82	322.16	464.00	5 889.36

## 2005

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total annuel
com com guillestrois	341.04	473.68	397.61	229.72	160.10	166.70	303.28	409.54	176.20	148.37	149.30	245.25	3 200.79
com com pays des ecrins	191.26	231.90	215.70	154.58	161.08	166.96	298.07	358.36	171.46	166.24	141.58	195.16	2 452.35
Total global													
tonnage	532.30	705.58	613.31	384.30	321.18	333.66	601.35	767.90	347.66	314.61	290.88	440.41	5 653.14

## 2006

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total annuel
com com guillestrois	262.95	396.64	366.20	206.50	154.00	173.73	298.35	393.85	179.31	164.41	145.18	239.02	2 980.14
com com pays des ecrins	208.34	231.44	207.48	161.9	147.77	176.03	292.35	340.8	163.84	165.94	148.42	181.82	2 426.13
Total global													
tonnage	471.29	628.08	573.68	368.40	301.77	349.76	590.70	734.65	343.15	330.35	293.60	420.84	5 406.27

## 2007

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total annuel
com com guillestrois	335.92	357.64	410.54	243.18	153.95	167.83	275.44	377.18	157.40	155.76	136.23	243.26	3 014.33
com com pays des ecrins	204.5	211.36	235.66	182.77	157.3	163.97	273.5	321.68	150.16	156.76	139.2	179.8	2 376.66
Total global													
tonnage	540.42	569.00	646.20	425.95	311.25	331.80	548.94	698.86	307.56	312.52	275.43	423.06	5 390.99

## 2008

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total annuel
com com guillestrois	329.84	428.22	388.12	218.90	150.22	158.04	284.16	356.40	166.10	148.52	138.26	250.46	3 017.24
com com pays des	202	241.70	222.39	160.9	143.32	158.94	258.14	306.18	171.74	143.06	125.1	186.12	2 319.59

ecrins														
Total global														
tonnage	531.84	669.92	610.51	379.80	293.54	316.98	542.30	662.58	337.84	291.58	263.36	436.58	5 336.83	

2009

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septem	Octobre	novembr	décemb	Total annue
com com guillestrois	353,70	381,60	394,10	259,18	131,62	166,66	294,26	353,66	162,70	143,34	131,16	247,02	3 019,00
com com pays des ecrins	216,40	222,02	221,90	160,74	139,28	168,08	260,94	335,58	155,90	149,48	137,38	180,4	2 348,10
Total global tonnage	570,10	603,62	616,00	419,92	270,90	334,74	555,20	689,24	318,60	292,82	268,54	427,42	5 367,10

En 2008,/ 2009 on constate une modification de la répartition des tonnages été.

En 2007, on constate une augmentation des tonnages hiver et une baisse des tonnages été.

En 2005 et 2006, le tonnage OM a baissé de part une baisse de la fréquentation touristique principalement.

On constate une légère augmentation des tonnages OM en 2004, par rapport à 2003 2002, 2001 et 2000. Cela est du à la très forte fréquentation des stations de sport d'hiver. Néanmoins on constate une « baisse – stabilisation » des tonnages sur les 3 ans. Cette tendance est en relation avec la collecte sélective des déchets.

### *c- Destination des matériaux de collecte sélective*

La communauté de communes du Guillestrois a opté pour la garantie de reprise des matériaux dans le cadre du contrat Programme de Durée Eco – Emballages, signé le 17 juin 2000.

Les bennes de collecte sélective sont amenées au centre de tri de Sud Est Assainissement - TEP'S à Manosque,

Les matériaux triés sur le centre de tri de Ventavon sont donc envoyés vers différentes filières de recyclage:

- Plastiques: Valorplast,
- Verre: Verrerie du Languedoc (30)
- Acier: Arcelor Mittal France (93)
- Aluminium: Regeal Affimet (60)
- ELA: Revipac (75)
- EMR cartonnettes: Smurfit Kappa (84)
- Journaux: Véolia Propreté
- Cartons: Véolia Propreté

### **1-4 Les déchèteries**

La communauté de communes du Guillestrois n'organise pas de collecte d'encombrants sur son territoire, car celui-ci est couvert par trois déchèteries. Les usagers doivent se rendre dans les déchèteries pour déposer leurs objets encombrants.

De nouvelles règles d'ouverture sont appliquées à partir de 15 12 2009.

#### *a- Carte d'identité de la déchèterie de Guillestre*

- ✓ Déchèterie située au lieu dit les Iscles à Guillestre, à côté du CET.
- ✓ **Ouverture au public:** du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- ✓ **Aire d'attraction de la déchèterie:** Eyglies, Saint Clément sur Durance, Réotier, Mont dauphin, Saint Crépin, Risoul village, Guillestre
- ✓ **Déchets acceptés:** tout venant, gravats, déchets verts, ferraille, piles, batteries, huiles végétales et minérales, emballages ménagers, cartons, textiles, autres déchets toxiques, encombrants, pneus
- ✓ **Public accepté:** \* particuliers  
\* collectivités  
\* professionnels, dans la limite d'un petit volume.

#### *b- Carte d'identité de la déchèterie de Vars Sainte Marie*

- ✓ Point relais déchèterie situé à Sainte Marie à côté des locaux des services techniques
- ✓ **Ouverture au public:** selon saison
- ✓ **Aire d'attraction de la déchèterie** (les trois villages de Vars et la station de sports d'hiver)
- ✓ **Déchets acceptés:** idem Guillestre
- ✓ **Public accepté:** \* particuliers  
\* collectivités  
\* professionnels, dans la limite d'un petit volume.

Le point relais a été équipé d'un compacteur à cartons en poste fixe. Cela a permis d'optimiser les transports avec la déchèterie de Guillestre.

#### *c- Carte d'identité de la déchèterie de Risoul station*

- ✓ Point relais déchèterie situé sur le grand parking inférieur
- ✓ **Ouverture au public:** selon saison
- ✓ **Aire d'attraction de la déchèterie** (la station de sports d'hiver)
- ✓ **Déchets acceptés:** idem Guillestre
- ✓ **Public accepté:** \* particuliers  
\* collectivités

#### *d- Organisation du service*

Les trois déchèteries sont exploitées en **régie**. La déchèterie principale et centrale est celle de Guillestre.

L'enlèvement des déchets collectés sur les déchèteries de Vars et Risoul a été à partir d'août 2008, dans le cadre d'un renouvellement du marché public.

Les bennes sont regroupées à la déchèterie de Guillestre, puis traitées en fonction de leur nature.

L'enlèvement et le traitement des déchets à partir de la déchèterie de Guillestre a été confiée à l'entreprise Alpes Assainissement – Véolia propreté dans le cadre du renouvellement du marché public.

Les D.M.S. (déchets ménagers spéciaux) sont traités par l'entreprise SPUR Environnement dans le cadre du marché public.

La ferraille et les batteries sont traitées par l'entreprise Lelièvre.

Les textiles sont récupérés par l'entreprise d'insertion «le fil d'Ariane» à Gap. Le point de collecte a été transféré à l'extérieur de la déchèterie en zone commerciale.

Les déchets verts sont évacués sur une plateforme de broyage – compostage de déchets verts, située dans l'entreprise Charles Queyras TP.

En 2008, la communauté de communes du Guillestrois a mis en place la collecte des déchets d'équipement électriques électroniques. Le taux de recyclage est de 80 à 90 % pour ces équipements.

#### *e- Tonnages collectés*

Les tonnages globaux collectés sur les trois déchèteries depuis 2005 sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Les bennes de déchèterie qui partent soit vers Manosque, soit vers Ventavon sont tassées. Il y a un travail d'optimisation des volumes, et donc des coûts:

<i>année</i>	<i>Densité des bennes "cartons"</i>	<i>Densité des bennes "encombrants"</i>
2005	2,85 tonne/ benne de 30m <sup>3</sup>	3,93 T / benne
2006	3,74 T/Benne	4,23 T/Benne
2007	3,99 T/benne	5,84 t/benne
2008	4.08 T/benne	4.78 T/benne
2009	3,28 T/benne	4,57 T/benne

Nous ne connaissons pas le poids de l'ensemble des mouvements de bennes car certains matériaux ne sont pas pesés et certaines données ne sont pas fournies par le repreneur, malgré les clauses de la convention qui nous lie.

<b>matériau</b>	<b>Quantités collectées en 2001</b>	<b>Quantités collectées en 2002</b>	<b>Quantités collectées en 2003</b>	<b>Quantités collectées en 2004</b>	<b>Quantités collectées en 2005</b>	<b>Quantités collectées en 2006</b>
<i>Ferraille</i>	Environ 260 tonnes	Environ 300 tonnes	Environ 300 tonnes	Environ 290 tonnes	Environ 245 tonnes	257
<i>Pneus</i>	62 tonnes	52.30 tonnes	59 tonnes	49 tonnes	63 tonnes estimées	6810 unités
<i>Cartons</i>	108 tonnes	116 tonnes	161 tonnes	165 tonnes	163 tonnes	187
<i>Gravats, inertes</i>	Non connu	Non connu	Non connu	Non connu	Non connu	nc
<i>Déchets verts</i>	Non connu	214 tonnes	191 tonnes	180 tonnes	200 tonnes estimées	250 t estimées
	<b>Quantités collectées en 2001</b>	<b>Quantités collectées en 2002</b>	<b>Quantités collectées en 2003</b>	<b>Quantités collectées en 2004</b>	<b>Quantités collectées en 2005</b>	<b>Quantités collectées en 2006</b>
<i>Encombrants</i>	338 tonnes	341 tonnes	388 tonnes	430 tonnes	472 tonnes	533
<i>Textiles</i>	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué	Non communiqué	Plus à la déchèterie
<i>Huiles minérales</i>	2 400 kg	4 470 kg	5 130 kg	6400 litres	4200 litres	4 000
<i>Huiles végétales</i>				6100 litres	5000 litres	2 160
<i>Batteries</i>	-	-	-	17T300	11t 500	15,2 t
<i>Néons</i>	142 kg	73 kg	154 kg	86 kg	270 kg	352 kg
<i>Lampes mercure</i>						
<i>Aérosols</i>	-	15 kg	12 kg	-	-	-
<i>Piles</i>	420 kg	490 kg	578 kg	280 kg	878 kg	721 kg
<i>Solvants,</i>						

<i>peintures</i>	1095 kg	0 kg.Pb filière	2000 kg	2000 kg	972 kg	900 kg
<i>Produits réac</i>	52 kg	0	182 kg	150 kg	702 kg	654 kg
<i>acides</i>	3178 kg	4 192 kg	3971 kg	1814 kg	7018 kg	3 724 kg
	374 kg	98 kg	440 kg	120 kg	773 kg	180 kg
					38 kg	88 kg
	<b>Quantités collectées en 2007</b>	<b>Quantités collectées en 2008</b>	<b>Quantités collectées en 2009</b>	<b>Quantités collectées en 2010</b>	<b>Quantités collectées en 2011</b>	<b>Quantités collectées en 2012</b>
<b>matériaux</b>						
<i>Ferraille</i>	Environ 290 tonnes	260 tonnes	200 tonnes			
<i>Pneus</i>	6920 unités	45.18 tonnes	23,26 t			
<i>Cartons</i>	191 tonnes	212 tonnes	206,45 t			
<i>DEEE</i>		27,8 tonnes	58,67 t			
<i>Gravats valorisables</i>	1 162 tonnes	293 tonnes	470 t			
<i>Gravats non valorisables</i>	304 tonnes	376 tonnes	390 t			
<i>Déchets verts</i>	398 tonnes	428 tonnes	527 t			
<i>Bois</i>	357 tonnes	395 tonnes	426 t			
<i>Encombrants</i>	625 tonnes	650 tonnes	686 t			
<i>Textiles</i>	NC	NC	nc			
<i>Huiles minérales</i>	8 100 litres	6000	1700			
<i>Huiles végétales</i>	4 610 litres	2540 litres	5586			
<i>Batteries</i>	-	-				
<i>Néons</i>	262 kg					
<i>Lampes mercure</i>	-					
<i>Aérosols</i>	792 kg					
<i>Piles</i>	900 kg					
<i>Solvants,</i>	1708 kg					
<i>peintures</i>	4978 kg					
<i>Produits réac</i>	1026 kg					
<i>acides</i>	2300 kg					
<i>Emb Souillés</i>						

**Aux tonnages collectés en collecte sélective, se rajoutent les tonnages recyclés à partir de dépôts en déchèterie: soit 988 tonnes recyclées au total en 2002, 1 111.47 tonnes en 2003, 1 148.25 tonnes en 2004, 1 174,32 tonnes en 2005, 1 290 tonnes en 2006 , 2411 tonnes en 2007 et 1700 tonnes en 2008 et 2 995 tonnes.**

**La communauté de communes du Guillestrois va travailler sur l'augmentation des tonnages d'encombrants et déchets verts.**

**En 2008, les entreprises de déchets verts devaient amener directement leurs déchets au recyclage**

#### *f- Destination des déchets collectés*

<b>Matériaux</b>	<b>Destination</b>
------------------	--------------------

<i>Ferraille</i>	Entreprise Lelièvre - ferrailles
<i>Gravats valorisables, inertes</i>	CET de classe II, en matériaux pour digue et CET de classe III Charles Queyras TP
<i>Gravats non valorisables,</i>	CSDU Beynon
<i>Déchets verts- bois</i>	Compostage plateforme Charles Queyras TP.
<i>Encombrants</i>	CSDU Beynon
<i>Textiles</i>	Association caritative
<i>Pneus</i>	aliapur
<i>Huiles minérales</i>	SRHUU
<i>Huiles végétales</i>	Valorisation Point SA
<i>Batteries</i>	Matière,
<i>Autres DMS</i>	Chimique ou thermique

### 1-5 Répartition du travail du personnel par activité:

Cela concerne l'équipe de collecte.

ETP = équivalent temps plein

<i>activité</i>	<i>Temps de travail en 2005</i>	<i>Temps de travail en 2006</i>	<i>Temps de travail en 2007</i>	<i>Temps de travail en 2008</i>	<i>Temps de travail en 2009</i>
Collecte des OM	5,3 ETP	5,2 ETP	4,9 ETP	nc	5,5 ETP
Collecte des emballages	0,7 ETP	0,7 ETP	0,75 ETP	nc	0,78 ETP
Collecte du verre	0,2 ETP	0,4 ETP	0,29 ETP	nc	0,39 ETP
Collecte du papier		0,06 ETP	0,05 ETP	nc	0,12 ETP
Entretien – maintenance des conteneurs	0,7 ETP	0,9 ETP	0,89 ETP	nc	1,59 ETP
Entretien garages et véhicules	0,3 ETP	0,4 ETP	0,23 ETP	nc	
Entretien des véhicules par les ST de Vars	0,09 ETP	0,07 ETP	0,08 ETP	nc	
Quai de transfert: entretien + lavage		0,07 ETP	0,05 ETP	nc	

### 1-6 Utilisation des véhicules:

<i>Véhicules BOM</i>	<i>Nombre de km parcourus</i>	<i>Consommation en litres</i>
Total en 2005	42 120	27 410
Total en 2006	42 100	27 270
Total en 2007	38 100	25 940
Total en 2008	38 060	27 698
Total en 2009	39 099	29 000

### Conclusion:

Le kilométrage et consommation baissent pour une augmentation du tonnage collecté. C'est le résultat d'une optimisation des tournées (conteneurs et fréquences).

### 1-7 Conclusion:

La poursuite de la collecte sélective est la principale mesure prise dans l'année pour prévenir et atténuer les effets préjudiciables à la santé de l'homme et à l'environnement.

De gros efforts ont été poursuivis pour la mise en place de la collecte sélective pour les stations de sports d'hiver et les centres bourg.

La communauté de communes du Guillestrois s'est investie dans l'optimisation des tournées (fréquence / conteneurs).

## II- INDICATEURS FINANCIERS

### 2-1- Coût de la gestion du service déchets

Les coûts présentés sont ceux se rapportant à l'exercice 2009.

Nous ne pouvons pas prendre en compte l'indicateur « coût par habitant » car l'activité touristique est très forte sur notre territoire. Les coûts seront rapportés à un équivalent logement, en incluant l'impact du tourisme. Sur le territoire, il y a **12 674 équivalents logements en 2009**, (12 425 en 2008 et 2007 ) (12 346 en 2007) (12 075 en 2006) (11 718 en 2005) (11 690 en 2004) (11 488 en 2003), (11 402 en 2002), (11 333 en 2001), par rapport à la redevance logement.

FONCTIONNEMENT	Dépenses ramenées à la tonne d'OM en €					
	2001	2002	2003	2004	2005	2006
collecte OM	75.36	88.76	88.85	89.97	130,31	130.98
traitement OM	46.50	46.32	57.48	34.76	40,21	70.47
Déchetteries	32.09	22.70	29.88	41.42	50,58	60.48
Collecte sélective	8.23	12.06	7.39	10.26	7,45	21.73
Frais généraux	8.42	6.12	8.68	15.12	18,45	22.82
Coût global	170.59 € / Tonnes d'OM	175.96 €/T d'OM	192.28€/ T d'OM	191.53€/ T OM	247 €/T OM	306.48
<b>Coût global équivalent logement</b> /	51.74 € /eq logement	50.51 € /eq logement	55.54 € /eq logement	55.48€ /eq logement	<b>67.44 € /eq logement</b>	<b>75.62 € / eq logement</b>

FONCTIONNEMENT	Dépenses ramenées à la tonne d'OM en €					Dépenses 09 en €	Dépenses 08 ramenées à la tonne d'OM en €
	2007	2008	2009	2010	2011		
collecte OM	144,47	148.61	105,70			424 840	105,70
traitement OM	98,36	99.54	112,62			340 000	112,62
Déchèterie	81,29	85.20	92			277 771	92,00
Collecte sélective	14,10	9.33	10,60			32 000	10,60
Frais généraux	25,18	25.86	28,16			85 000	28,16
Coût global	363,40 €/ Tonnes d'OM	368.54 €/ t d'OM	349 €/ t d'OM			1 159 611 €	349 €/ t d'OM

<b>Coût global / équivalent logement</b>	88,16 € /eq logement	89,03 € /eq logement	91,50 € /eq logement			<b>91,50 €/eq logt</b>	<b>91,50 €/eq logement</b>
--	----------------------	----------------------	----------------------	--	--	------------------------	----------------------------

## 2-2- Coût de la gestion de la collecte des ordures ménagères résiduelles

Le coût de la collecte 2001 est de 258 987.25 € soit 22.86 € par équivalent logement.  
 Le coût de la collecte 2002 est de 286 951.18 €, soit 25.17 € par équivalent logement.  
 Il faut noter une augmentation du coût du personnel du à la mise en œuvre des 35 heures.  
 Le coût de la collecte 2003 est de 294 979 €, soit 25.68 € par équivalent logement.  
 Le coût de la collecte 2004 est de 304 704.90 €, soit 26,06 € par équivalent logement.  
 Le coût de la collecte 2005 est de 417 000 €, soit 35.58 € par équivalent logement.  
 Le coût de la collecte 2006 est de 390 316,30 €, soit 32.32 € par équivalent logement.  
 Le coût de la collecte 2007 est de 435 442 €, soit 35,37 € par équivalent logement.  
 Le coût de la collecte 2008 est de 448 373 €, soit 36.08 € par équivalent logement.

**Le coût de la collecte 2009 est de 424 840 €, soit 33,52 € par équivalent logement.**

L'augmentation 2004 / 2005 est due à l'augmentation du gasoil et aux amortissements sur les programmes de conteneurs enterrés et de camion (77 359 euros) qui permettront de financer le renouvellement de ces équipements.

Le coût de l'amortissement est équivalent en 2007 et 2008.

## 2-3- Coût du traitement des ordures ménagères

	Dépenses € TTC					
	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Coût de la prestation de mise en CET de classe II.	56 040.70	51 338	56 300	55 608	52 825	146 238
TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)	31 566.10	31 449	60 756	37 829	29 280	13 670
Provision pour travaux	33 276.58	33 276.58	33 276.58	0	35 619	35 619
Emprunt	40 190.14	35 670.40	35 670.40	17 835.20	0	0
Frais administratifs	4 834.63	4 834.63	4 834.63	6 465.65	10 952,62	14 473
Coût traitement	<b>159 810.17</b>	<b>156 568.61</b>	<b>190 837.61</b>	<b>117 737.85</b>	<b>128 676,62</b>	<b>210 000</b>
Coût traitement / éq-logement	<b>14.11</b>	<b>13.74</b>	<b>16.62</b>	<b>10.07</b>	<b>10,98</b>	<b>17.39</b>

	Dépenses € TTC					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Coût de la prestation de mise en CSDU+transport	251 117	238 313	260 500			
TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)	25 925	24 770	41500			
Provision pour travaux	0	0	0			

Emprunt	6200	12 240	23000			
Frais administratifs	13 169	25 000	15000			
Coût traitement	<b>296 464</b>	<b>300 323</b>	<b>340 000</b>			
Coût traitement / éq-logement	<b>24</b>	<b>24.17</b>	<b>26,82</b>			

En 2003, le SMITOMGA a payé la TGAP au titre de l'année 2002 et en prévision sur 2003.

En 2004, il n'y a pas eu de provisions pour travaux de demandées.

En 2006, le CET de Guillestre est fermé à partir du mois de juin et les déchets sont transférés jusqu'à Ventavon. Cela implique une forte augmentation, qui se poursuit en 2007.

En 2009, augmentation de la TGAP de 8,21 à 13 € HT, cette taxe est reversée à l'ETAT.

#### 2-4- Coût de la collecte sélective des emballages ménagers et des cartons

	Dépenses € TTC					
	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Dépenses liées à la communication collecte sélective	3 488.15	3 593.72	8 470.03	2 001.85	2 256	3 600
Personnel	13 531.96	11390.74	15 821.07	19 032.70	11 800	12 054
Prestation de services	35 984.81	40 250.50	31 690	75 964.57	72 349	67 098
Recettes Eco emballages	- 18 237.66	- 16 269.29	- 31 419	-62 252.37	-62 534	-18 000
Recettes Garanties de reprise filières	- 6 634.21	0	0	0	0	0
Coût net	<b>28 285.53</b>	<b>38 965.67</b>	<b>24 562.10</b>	<b>34 746.75</b>	<b>23 871</b>	<b>64 752</b>
Coût collecte sélective/équivalent logement	<b>2.50</b>	<b>3.42</b>	<b>2.14</b>	<b>2.97</b>	<b>2,04</b>	<b>5.36</b>
	Dépenses € TTC					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses liées à la communication collecte sélective	7 260	6 140	3000			
Personnel	7 840	6 020	0			
Prestation de services	58900	66 000	75 000			
Recettes Eco emballages	- 31 500	- 50 000	-46 000			
Recettes Garanties de reprise filières						
Coût net	<b>42 500</b>	<b>28 160</b>	<b>32 000</b>			
Coût collecte sélective/équivalent logement	<b>3,44</b>	<b>1.82</b>	<b>2,52</b>			

Il faut remarquer que la gestion des recettes éco - emballages est différée de plusieurs mois, ce qui fausse les recettes présentées.

Les tonnages de collecte sélective ayant fortement augmentés, les coûts de traitement et de transfert aussi.

## 2-5- Coût de gestion des déchèteries

	Coût € TTC					
	2004	2002	2003	2004	2005	2006
Dépenses liées aux prestations sous contrat	69 383.87	58 743.11	64 070	96 818.91	96 430	115 000
Dépenses de fonctionnement (moyen humain)	38 874.50	41 613.53	38 330	36 349.21	41 986	45 150
Dépenses de fonctionnement (matériel et frais de gestion)	10 775.64	5443.34	6 339	7 088	23 457	20 106
Recettes	- 8 668.76	-3 410.27	- 2 366	0	0	0
Subventions		- 29 010.87	- 7 166	<b>0</b>	<b>0</b>	
Coût net de gestion de la déchetterie	<b>110 365.26</b>	<b>73 378.84</b>	<b>99 207</b>	<b>140 256.12</b>	<b>161 873</b>	<b>180 256</b>
Coût net de gestion de la déchetterie/ équivalent - logement	<b>9.76</b>	<b>6.44</b>	<b>8.64</b>	<b>12.00</b>	<b>13,81</b>	<b>14.92</b>

	Coût € TTC					
	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Dépenses liées aux prestations sous contrat	180 000	184 800	181 000			
Dépenses de fonctionnement (moyen humain)	45 682	49 900	55 000			
Dépenses de fonctionnement (matériel et frais de gestion)	19 353	22 236	41 771 avec amot.			
Recettes	0	0				
Subventions						
Coût net de gestion de la déchetterie	<b>245 035</b>	<b>257 036</b>	<b>277 771</b>			
Coût net de gestion de la déchetterie/ équivalent - logement	<b>19,84</b>	<b>20.68</b>	<b>21,92</b>			

En 2005, les frais de véhicule et les frais de transfert ont fortement augmenté.

Une réflexion sur la gestion des déchèteries a été faite en 2006. Réflexion non satisfaisante en 2007 et 2008.

En 2009, il y a amortissement des travaux faits sur la déchèterie. + augmentation de la TGAP

## 2-6- Coût des moyens humains et gestion liés à la gestion des équipes et des redevances déchets

		Coût € (charges patronales et salariales incluses)					
		2001	2002	2003	2004	2005	2006
personnels en charge de l'encadrement des redevances déchets et frais généraux		28 933.43	19 763.30	28 239	51 238	59 027	68 000
Coût / équivalent logement		2.56	1.74	2.46	4.38	5,03	5.63
		Coût € (charges patronales et salariales incluses)					
		2007	2008	2009	2010	2011	2012
personnels en charge de l'encadrement des redevances déchets et frais généraux		75 900	78 036	85 000			
Coût / équivalent logement		6,14	6.28	6,71			

En 2003, il y a une augmentation des frais généraux imputé sur le service déchets.

En 2004, il y a une augmentation liée à la restructuration du service déchets. Un chef d'exploitation a été embauché.

**En 2009, un % lié au salaire de la direction est affecté sur le BAOM, au titre des frais généraux.**

## 2-7- Coût d'investissement

De nombreux investissements doivent être faits dans les années à venir (travaux sur le CET, renouvellement de camions, agrandissement de locaux, construction d'un quai de transfert des déchets...).

Une somme de 16.85 €/équivalent logement est demandée pour 2001 en investissement (soit 190 911€).

Une somme de 18.12 €/équivalent logement est demandée pour 2002 en investissement (soit 206 602€).

Une somme de 13.10 €/équivalent logement est demandée pour 2003 en investissement (soit 150 702€).

Une somme de 13.16 €/équivalent logement est demandée pour 2004 en investissement (soit 150 702€).

Une somme de 3.36 €/ équivalent logement est demandée pour 2005 en investissement (soit 150 702 €).

Une somme de 4.78 €/équivalent logement est demandée pour 2006 en investissement (pm: + les amortissements).

Une somme de 0 €/équivalent logement est demandée pour 2007 en investissement (pm: + les amortissements). L'investissement est financé par les montants des années antérieures.

Une somme de 0 €/équivalent logement est demandée pour 2008 en investissement (pm: + les amortissements). L'investissement est financé par les montants des années antérieures.

Le montant total de la redevance a été défini en incluant les augmentations futures du coût de traitement des déchets et du montant d'investissement. Ainsi, le montant de la redevance « logement » est resté stable durant quelques années. Il a été actualisé avec le coût de la vie en 2005/2006/2007/2008.

#### *a- Programme conteneurs semi enterrés*

##### **Objectifs:**

Les communes finissent de mettre en terre les conteneurs semi enterrés.

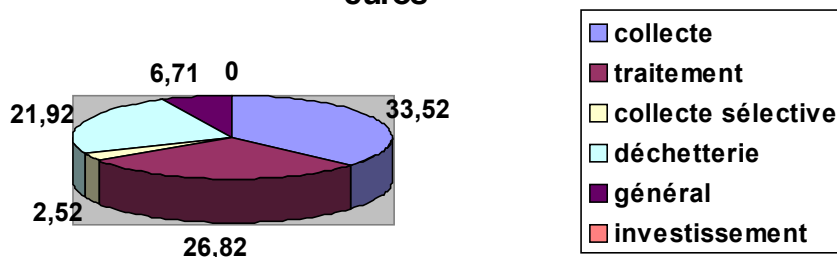
#### *b- Acquisition d'une benne ordures ménagères*

En remplacement d'un ancien camion benne de 1993.

A été acquis un camion avec grue et possibilité de déposer la benne tasseuse et de mettre une benne ouverte pour la collecte du verre et du papier.

## **2-8 Récapitulatif**

**répartition du coût du service Déchets 2009 en euros pour une redevance logement de 87 euros**



## **III- MODALITÉS DE FINANCEMENT: redevance générale**

Le service public d'élimination des déchets est financé par la redevance générale. Le produit de cette recette s'élève à 1 081 000 € et permet donc de couvrir intégralement les dépenses de gestion des déchets.

Rappel des chiffres

2001: 777 490 € - redevance à 68.60 €  
 2002: 782 230 € - redevance à 68.60 €  
 2003: 788 527 € - redevance à 68.64 €  
 2004: 802 385 € - redevance à 68.64 €  
 2005: 829 652 € - redevance à 70.80 €  
 2006: 970 880 € - redevance à 80.40 €  
 2007: 1 032 657€ - redevance à 83.64 €  
 2008: 1 081 000 € - redevance à 87.00 €  
 2009 : 1 201 543,19 – redevance à 94,80 €

Une augmentation a été votée entre 2006 et 2007 pour pouvoir financer le transport des déchets sur Ventavon et l'entrée en CSDU qui est bien supérieur au coût de revient du CET du SMITOMGA.

L'augmentation entre 2007 et 2008 correspond à l'augmentation du coût de la vie.  
 De 2008 à 2009 : augmentation de la TGAP+ augmentation sur les déchèteries.

Les redevances proposées pour l'année 2009 sont les suivantes :

CATEGORIES	REDEVANCES 2009
<b>Logement</b>	94.80 €
<b>Hébergement collectif de grande capacité supérieure à 8 personnes:</b> <i>Comprenant notamment:</i> <i>Hôtels, Centre de vacances, Maison de retraite, Refuge...</i>	4.20 € / couchage
<b>Chambre d'hôtes</b>	4.20 € / couchage
<b>Restauration <sup>(1)</sup></b> <i>Comprenant notamment:</i> <i>Hôtel - restaurant, Restaurant, Table d'hôtes...</i>	10.56 € / couvert
Restauration en terrasse	5.16 € / couvert
<b>Camping</b>	18.96 € / emplacement effectif
+ Restauration dans le camping	+ 5.16 € / couvert
+ Caravaneige	21.00 € / emplacement effectif
<b>Etablissement scolaire secondaire</b>	47.40 € / classe

<sup>(1)</sup> La catégorie restauration comprend

- Tous les hébergements collectifs de grande capacité (plus de 8 personnes) qui fournissent les repas de leurs clients ou usagers, ainsi que ceux qui mettent à disposition des clients et usagers les équipements de cuisine nécessaires pour qu'ils le fassent eux mêmes, les centres de vacances, maison de retraite...
- Les restaurants, la part restauration des hôtels, les tables d'hôtes...

L'assiette de calcul "couchage" ou "couvert" renvoie à la capacité d'accueil.

CATEGORIES PROFESSIONNELLES produisant principalement des déchets:	NB DE PERSONNES travaillant dans la structure professionnelle:	REDEVANCES 2009
cartons	1 ou 2	94.80 €

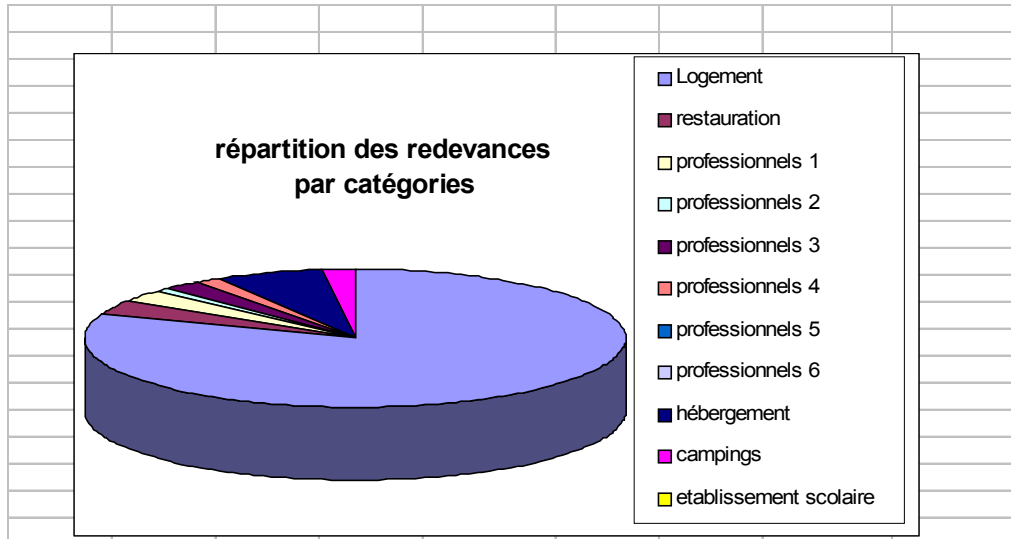
		3	210.84 €
		4 ou 5	335.04 €
		au dessus de 6	523.20 €
	cartons et encombrants	de 1 à 3	335.04 €
		de 4 à 6	523.20 €
		de 7 à 14	735.60 €
		au dessus de 15	1 152.96 €
	type bureau ou services	de 1 à 3	94.80 €
		4 ou 5	210.84 €
		6 ou 7	335.04 €
		au dessus de 8	523.20 €
	type médical	1	94.80 €
		2 ou 3 en cabinet	210.84 €
		au dessus de 4 en cabinet	335.04 €
	agricoles	-	94.80 €
<b>POLLUANTS</b>	liés à la gestion du matériel	1 ou 2	94.80 €
		de 3 à 6	210.84 €
		7 ou 8	335.04 €
		de 9 à 20	523.20 €
		au dessus de 21	862.80 €
	liés à la matière 1ère réelle	1 ou 2	94.80 €
		de 3 à 6	210.84 €
		7 ou 8	335.04 €
		de 9 à 20	523.20 €
		au dessus de 21	862.80 €
<b>LIÉS À LA CONS TRUC TION</b>	par rapport à l'activité	de 1 à 3	94.80 €
		4 ou 5	210.84 €
		au dessus de 6	335.04 €
	produisant majoritairement des DI	de 1 à 3	94.80 €
		4 ou 5	210.84 €
		au dessus de 6	335.04 €
bois	de 1 à 3	94.80 €	
	4 ou 5	210.84 €	
	de 6 à 9	335.04 €	
	au dessus de 10	523.20 €	
verre	de 1 à 5	94.80 €	
	au dessus de 6	210.84 €	

Le classement des catégories professionnelles est annexé à cette délibération.

Les catégories professionnelles "déchets cartons, déchets cartons et encombrants, déchets de type bureau ou services, déchets de type médical, déchets agricoles, produits polluants, déchets de bâtiments, déchets du bois, verre" peuvent bénéficier d'un dégrèvement sur leur redevance déchets en fonction du taux de déchets recyclés si les conditions suivantes sont remplies:

- une réduction ou une valorisation des déchets mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier de l'année en cours. Cette valorisation doit être assurée expressément par un professionnel du recyclage avec lequel l'entreprise ou le commerce aura passé un contrat. Le contrat et les bons d'enlèvement et de traitement devront être fournis à la communauté de communes du Guillestrois.
- une réduction des déchets produits par la mise en œuvre d'une technologie innovante.

**Les usagers qui bénéficient de la déchetterie et du traitement mais pas de la collecte des ordures ménagères ont un abattement de 50 % de leur redevance.**



## **IV- AXES DE TRAVAIL POUR 2010**

### **4-1- sécurisation des points relais déchèteries**

### **4-2- les locaux techniques**

### **4-4 Projets dans le cadre du SMITOMGA**

Une étude sur le compostage déchets verts, boues et déchets fermentescibles a été en partie réalisée sur les communautés de communes du Guillestrois et du canton de l'Argentière. Cette étude a été étendue à l'ensemble du Nord du département.

En 2006, la décision d'attendre concernant le compostage des déchets, fermentescibles et boues de stations d'épuration a été prise. Une zone test doit être faite.

Cette étude test est en cours sur 3 endroits sur le territoire de la CCG. Fin en 2008.